

Fiches statutaires



Vous trouverez ci-dessous les différentes filières, corps de fonctionnaires et statuts d'emploi présents dans le champ syndical du SPAgri-CFDT. Pour chacun d'eux, vous pourrez accéder aux textes de référence qui le régissent, au déroulement de carrière et à l'échelonnement indiciaire, en lien direct avec l'application du protocole PPCR.

Filière administrative

[Adjoint administratifs](#)

[Secrétaires administratifs](#)

[Attachés d'administration](#)

[Administrateurs civils](#)

[Chefs de mission de l'agriculture et de l'environnement](#)
(statut d'emploi)

Filière technique

[Adjoint techniques](#)

[Techniciens supérieurs](#)

[Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement](#)

[Inspecteurs de santé publique vétérinaire](#)

[Ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts](#)

[Chefs de mission de l'agriculture et de l'environnement](#)
(statut d'emploi)

Filière formation-recherche

[Adjointes techniques formation-recherche](#)

[Techniciens formation-recherche](#)

[Assistants ingénieurs](#)

[Ingénieurs d'études](#)

[Ingénieurs de recherche](#)

N.B. Les corps d'enseignants ([PLPA](#) et [PCEA](#)), de conseillers principaux d'éducation ([CPE](#)) et les personnels de direction (statut d'emploi) ne font pas partie du champ syndical du SPAGri, mais de celui du [Sgen-CFDT](#).